**Outil d’évaluation – Ela Bhatt et les droits des femmes (pp. 6-7 de l’album)**

Trouve les réponses aux questions suivantes dans le texte :

1. Quel a été le premier emploi occupé par Ela Bhatt?
* *Elle est devenue avocate (en 1954, à l’âge de 21 ans).*
1. Donne quelques exemples de métiers pratiqués par les travailleuses qui sont membres de la SEWA.
* *Elles sont des travailleuses informelles : femmes de ménage, vendeuses de rue, porteuses d’eau, tireuses de charrette tisserandes, couturières…*
1. Parmi tous les enfants du monde qui ne fréquentent pas l’école, combien sont des garçons?
* *40 % (puisque 60 % des enfants qui n’ont pas accès à l’éducation sont des filles).*
1. De quelle façon l’influence de Gandhi se fait-elle ressentir dans la vie d’Ela Bhatt?
* *Cette influence se fait ressentir dans son engagement pour les plus pauvres, mais aussi par son style de vie (la simplicité volontaire) : Ela habite dans une maison de deux pièces où son lit lui sert de couchette, de fauteuil et de bureau de travail.*
1. Autour du monde, combien de fillettes sont mariées contre leur gré chaque année?
* *Environ 10 millions de fillettes, certaines parfois âgées d’à peine 8 ans.*
1. Quel surnom a-t-on donné à Ela Bhatt?
* *Elle est surnommée « the gentle revolutionary » (la douce révolutionnaire).*

Cible l’erreur et corrige-la en expliquant ta réponse :

1. Les statistiques mondiales indiquent que 40% de tous les mariages d’enfants – généralement organisés par les familles des mariés, ont lieu en Inde. Originaire de ce pays, Ela Bhatt a elle aussi dû subir un mariage arrangé lorsqu’elle était mineure.
* *Ela Bhatt a eu la chance de pouvoir choisir son mari elle-même à l’âge adulte.*
1. En français, l’acronyme SEWA – l’organisation fondée par Ela Bhatt en 1974, signifie « Association des travailleuses autonomes ».
* *La SEWA a été mise sur pied en 1972 ; c’est la « banque coopérative » de la SEWA qui a été fondée en 1974.*
1. La Suède a été un pays pionnier en termes de droit des femmes. Elle a d’ailleurs accordé le droit de vote aux Suédoises près de 100 ans avant le Québec ne l’accorde aux Québécoises!
* *La Suède a accordé le droit de vote aux femmes 222 ans avant le Québec.*
1. On estime que les femmes gagnent 67 % du revenu total mondial alors qu’elles n’effectuent que 10 % des heures travaillées.
* *C’est plutôt l’inverse : Les femmes ne gagnent que 10 % du revenu total mondial alors qu’elles effectuent 67 % des heures travaillées.*

Donne ton avis :

Selon toi, pourquoi est-il important de défendre les droits des femmes, même dans une société égalitaire comme le Québec?

* *(Réponse personnelle de l’élève)*